

Cette initiative de l'UNESCO s'inscrit donc dans le droit fil de la stratégie des Nations Unies «Unis dans l'Action». Il est alors nécessaire de :

- inscrire LIFE dans le cadre de la stratégie conjointe de programmation ;
- fournir un soutien technique et des ressources financières pour sa réalisation ;
- faire des suggestions pour améliorer sa mise en oeuvre.

La pertinence de LIFE fait l'unanimité. Cette initiative est la plus importante et la plus visible dans la mise en oeuvre de la DNUA et apporte une précieuse contribution à l'EPT, aux OMD, à la DEDD et au plan d'action de la Décennie de l'UA.

LIFE a en outre mis en valeur l'avantage comparatif de l'UNESCO et son rôle inestimable dans la création de sociétés lettrées. LIFE donne de l'espoir, crée un réel engouement et une vision nouvelle. Il s'impose alors de :

- **Soutenir les pays LIFE à travers :**
 - la préparation de documents cadres (synthèses programmatiques et politiques, directives stratégiques, analyses de situation, dossiers nationaux, plans d'action LIFE) ;
 - le processus de validation des documents programmatiques et politiques en matière d'alphabétisation et d'ENF ;
 - l'intégration de la perspective LIFE à tous les programmes, cadres et toutes les initiatives au niveau national et international (tels que : Documents de stratégie de réduction de la pauvreté [DSRP], Formation des enseignants en Afrique sub-saharienne [TTISSA], EDUSIDA, Approches sectorielles de l'éducation [SWAPs], Initiative de mise en oeuvre accélérée [IMOA], Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles [UNGEI] ; Stratégie d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale [UNESS] ; Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement [UNDAF]) ;
 - la préparation d'intrants/déterminants de qualité (curricula, matériels d'apprentissage, formation, évaluation, statistiques, pilotage et suivi, etc.) ;
 - le développement d'un système intégré de pilotage et d'évaluation fondé sur les données et informations tant qualitatives que quantitatives ;
 - la production et la diffusion d'instruments de communication et de plaidoyer.

- **Faire fonction de catalyseur pour un apprentissage mutuel et l'échange d'expériences au sein même des pays LIFE et au-delà afin de :**
 - produire des documents conceptuels, des études de cas et des rapports quant à l'impact des activités d'alphabétisation sur les objectifs et/ou défis globaux (EPT, OMD, DEDD) ;
 - identifier, documenter et encourager les bonnes pratiques ainsi que promouvoir leur application à grande échelle.
- **Elaborer des mécanismes stratégiques de communication et de plaidoyer afin de :**
 - garantir que l'alphabétisation soit intégrée à tous les agendas programmatiques et politiques régionaux et internationaux et qu'elle fasse l'objet de débats lors des rencontres des Chefs d'Etat de l'UA, de la Conférence des Ministres de l'Education de l'Union africaine (COMEDAF) et des Communautés économiques régionales (CER) ;
 - organiser d'énergiques campagnes internationales de plaidoyer et de sensibilisation et encourager les coopérations qui mettent fortement l'accent sur l'alphabétisation.
- **Déployer une stratégie de mobilisation des ressources pour :**
 - rappeler aux partenaires financiers et techniques, aux gouvernements et à la communauté internationale la nécessité de respecter leurs engagements et de servir d'exemples aux autres ;
 - mobiliser davantage de ressources financières pour l'initiative (au moins un million de dollars US par pays la première année et 400 000 dollars US par pays les années suivantes).

Cette plateforme stratégique a été discutée et adoptée lors de la Rencontre régionale LIFE (Maputo, Mozambique, 29-31 janvier 2008). Cette rencontre a été co-organisée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA) et le Bureau UNESCO de Maputo en collaboration avec les autres Bureaux UNESCO en Afrique.

Pour de plus amples informations sur LIFE, prière de contacter votre Bureau UNESCO le plus proche, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA) ou l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)

Feldbrunnenstr. 58
20148 Hamburg
Germany
Tel. +49 (0)40 448041-0
Fax: + 49 (0) 40 4107723
uil@unesco.org
www.unesco.org/uil

Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique, BREDA

BP 3318
Dakar
Senegal
Tel. +221 33 849 23 23
Fax: +221 33 823 86 23 / 22
dakar@unesco.org
www.dakar.unesco.org



La Plate-forme stratégique de Maputo : L'initiative pour l'alphabétisation en Afrique - savoir pour pouvoir

LIFE 2006-2015



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

E



UNESCO Institute
for Lifelong Learning



2003 • 2012
Nations Unies
DÉCENNIE POUR L'ALPHABÉTISATION

A propos de LIFE – Savoir pour pouvoir

LIFE est un nouveau cadre partenarial pour fédérer LIFE volontés, les actions, les ressources, les imaginations et accélérer l'acquisition de l'alphabetisation et de l'education de base pour tous dans les pays les plus touchés. Il s'agit d'un élément stratégique et d'un mécanisme opérationnel permettant d'atteindre les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation (DNUA), de l'Education pour tous (l'EPT) et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de mettre en oeuvre avec succès les plans nationaux d'education. Dans ce contexte, tous les pays répondant aux critères de LIFE (taux d'alphabetisme des adultes inférieur à 50% et/ou plus de 10 millions d'habitants dépourvus de compétences de base en matière d'alphabetisme) doivent immédiatement se mettre à la tâche pour étendre, accélérer et améliorer leurs stratégies d'alphabetisation. A ce titre, LIFE per se ne constitue ni un programme, ni un projet, encore moins un fonds. En revanche, c'est un cadre efficace et opérationnel pour une intervention de grande envergure et pour une mobilisation des ressources à grande échelle sur la base d'un partenariat de type nouveau.

Mise en oeuvre de LIFE : un impératif pour l'Afrique

L'un des objectifs prioritaires figurant dans le Plan d'Action pour la Seconde Décennie de l'Education pour l'Afrique (2006-2015) consiste à promouvoir les compétences en matière d'alphabetisation et à développer les industries culturelles afin d'autonomiser les femmes et les hommes sur le plan économique.

La première réunion sur la mise en oeuvre de LIFE en Afrique s'est tenue à Maputo du 29 au 30 janvier 2008 et a été consolidée par la participation du Brésil et de Haïti, seuls pays LIFE de l'Amérique latine et des Caraïbes. La rencontre a mis en exergue l'énorme potentiel que renferme cette initiative pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de l'EPT, de la Décennie des Nations unies pour l'Alphabetisation (DNUA), de celles de la Décennie des Nations Unies en vue du développement durable (DEDD) et de l'Union Africaine pour l'Éducation en Afrique, sans oublier les autres initiatives régionales. Elle a également fait ressortir les risques élevés liés à la non réalisation de LIFE et les conséquences sérieuses qui en découleraient.

En effet, les pays LIFE sont les plus défavorisés d'Afrique et nous avons un devoir de solidarité avec eux pour qu'ils atteignent la justice sociale et l'égalité entre les sexes. Ce devoir trouve son expression dans cette initiative considérée comme pierre angulaire de l'EPT et fondement de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les stratégies de LIFE et les partenaires concernés

Les domaines stratégiques de LIFE sont les suivants :

- plaidoyer et communication afin de faire de l'alphabetisation une priorité dans les ordres du jour des différentes parties prenantes

- et de créer une dynamique propre à mobiliser les ressources et intensifier les efforts conjoints d'alphabetisation ;
- renforcement des capacités afin de développer des politiques propices à une alphabetisation durable et autonomisante ;
- renforcement des capacités afin de mettre en place des programmes d'alphabetisation de qualité visant à rendre les populations autonomes ;
- partage des connaissances et des expériences stimulantes afin d'améliorer continuellement les politiques et les pratiques d'alphabetisation.

La mise en oeuvre de cette initiative en Afrique exige que les mesures suivantes soient prises immédiatement :

Par les gouvernements des pays LIFE :

Il est intolérable que souvent plus de la moitié de la population des pays concernés soit exclue du processus de développement et de décision. Une telle marginalisation constitue une atteinte flagrante aux droits de ces personnes et leur manque de capacités représente un gaspillage énorme et un frein au développement de leurs pays.

LIFE reflète non seulement l'expression concrète du droit à l'education, qui relève quant à lui des attributions et du devoir des gouvernements, mais elle contribue de surcroît et surtout à la responsabilisation et à l'autonomisation des citoyennes et citoyens. En leur donnant la capacité d'acquiescer les compétences nécessaires à la gestion de leurs affaires, elle améliore leur qualité de vie et leur permet de participer à la chose publique.

Il faut donc d'urgence :

- intégrer l'alphabetisation et l'education non formelle aux priorités des stratégies sectorielles d'education et de réduction de la pauvreté. Ceci doit impérativement se traduire par un document de politique nationale validé ;
- adopter LIFE comme cadre commun d'intervention pour toutes actions et activités, tous projets et programmes d'alphabetisation et d'education non formelle ;
- allouer un financement adéquat et réel (au moins 3 %) du budget national de l'education ;
- adopter et mettre en oeuvre une charte africaine sur l'alphabetisation et les langues.

En outre, LIFE exige que les gouvernements forment une large coalition avec les communautés, les partenaires au niveau national et local opérant dans divers secteurs du développement, les organisations de la société civile, les parlementaires et le secteur privé ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux et internationaux.

Par la société civile et le secteur privé :

LIFE requiert le soutien et la participation de tous les secteurs et de toutes les parties prenantes. Ces partenariats s'avèrent cruciaux pour définir des politiques et programmes, mobiliser des fonds, effectuer des interventions à grande échelle et partager les connaissances. La stratégie de mise en oeuvre de LIFE relève d'une responsabilité partagée nécessitant l'engagement des ONG et des OSC pour étayer

et compléter les efforts entrepris par le gouvernement. Il importe à cet égard d'accorder une importance particulière aux activités de plaidoyer, à la mobilisation, la communication et l'innovation afin de répondre aux attentes des populations les plus marginalisées.

La capacité des ONG et OSC d'atteindre les populations les plus exclues de la société et de mettre à profit leur connaissances, leur expérience et engagement doit être exploitée afin d'étendre la portée de LIFE et ainsi de maximiser les investissements du gouvernement et des partenaires. Il est recommandé aux ONG et OSC partenaires de :

- intensifier le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) et des gouvernements pour l'augmentation des ressources financières ;
- participer au renforcement des capacités, à la collecte des bonnes pratiques, au traitement et à la diffusion des données ;
- veiller à la qualité des programmes ;
- demander constamment des comptes à tous les partenaires et parties prenantes.

Par les partenaires du développement de l'education

Bien que lancée par l'UNESCO l'initiative LIFE n'en constitue pas pour autant une activité supplémentaire ou bien destinée à concurrencer les programmes d'alphabetisation prioritaires en cours de réalisation et établis par les pays et leurs partenaires techniques et financiers. Ce n'est pas une initiative isolée distincte des priorités et plans nationaux. Il s'agit bien plus d'offrir un cadre d'action pour répondre aux nouvelles exigences ainsi qu'à l'urgence et l'ampleur du défi de l'alphabetisation posé par LIFE. Il est donc urgent de :

- se mobiliser pour revisiter les priorités établies en fonction des domaines stratégiques identifiés par LIFE ;
- réviser les mécanismes et critères de financement par rapport aux exigences de LIFE ;
- revoir de façon conséquente les allocations budgétaires afin de mettre davantage l'accent sur les programmes d'alphabetisation ;
- faire des suggestions propres à accélérer la mise en oeuvre de cette initiative.

Par le Système des Nations Unies (SNU), en particulier l'UNESCO

Comme indiqué plus haut, LIFE est un outil de mise en oeuvre de la DNUA, des OMD et contribue effectivement à l'atteinte des objectifs des autres initiatives des Nations Unies lancées dans le cadre du mandat et de la mission du SNU.